

Sortir de l'emploi pendant la grossesse : l'imbrication du genre, de la migration et de la classe sociale

Elsa Boulet

Malgré des mesures légales visant à favoriser le maintien en emploi des femmes enceintes, ces dernières se heurtent à de multiples difficultés mises en lumière par une enquête qualitative : retrait de certaines responsabilités, non-respect du droit du travail en termes d'aménagement du poste ou du temps de travail, et dans certains cas, rupture du contrat de travail.

À partir de la mobilisation conjointe d'une enquête qualitative et des données de l'Enquête nationale périnatale (ENP 2016), ce numéro de *Connaissance de l'emploi* estime la fréquence des sorties d'emploi pendant la grossesse, et les explique au regard du genre, de la classe sociale et de la migration.

1 femme sur 10 qui était active pendant la grossesse n'est plus en emploi au moment de la naissance (ENP 2016). Les sorties d'emploi sont plus fréquentes parmi les femmes peu qualifiées, qui occupent des postes d'exécution, qui ont des revenus faibles ou qui sont migrantes. Ces sorties d'emploi sont à replacer dans la dynamique des rapports de force au sein du couple et au sein de la sphère professionnelle.

+ [Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

30 mai 2022

[+ Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/sortir-de-l-emploi-pendant-la-grossesse-l-imbrication-du-ger>